



## ROSNY (PERI)

Construction 63 logements répartis en 2 nages sur 2 niveaux de parking  
198 Bis Gabriel Péri / 37 à 43 Chemin des Sauteurs - ROSNY SOUS BOIS (93116)  
SCI ROSNY GABRIEL PÉRI

### NOTE DE DIMENSIONNEMENT CHAUFFERIE

Calcul de la puissance nécessaire pour l'ECS suivant la formule Qualibat.

Type de système de production et capacité de stockage d'ECS en litre par logement standard.

Système semi-accumulation

Capacité de stockage par logement :  $2000 \text{ Litres}$  (en litre)

Note: La Capacité "Vide" à partir de laquelle la production est considérée de type accumulé et dont l'expression est  $Cap \times 0,02$

Puissance du système de production d'ECS en kW par logement standard

$P = 0,533 \times V + 0,214 - 2,5 \times (0 - 30) / (75 \times 0 - 10) + 5,42$

Coefficients de circulation	S1	S2	S3
N=0	1	1	1
0m<N<3	0,62	0,75	0,84
3m<N<20	0,5	0,67	0,76
20m<N<30	0,4	0,57	0,66
30m<N<40	0,38	0,52	0,64
40m<N<50	0,31	0,48	0,6
50m<N<70	0,28	0,48	0,51
70m<N<100	0,22	0,41	0,52
N>100	0,2	0,4	0,533

LOGEMENTS	Nb	Pondération
Studio	4	3,2
T2	19	17,1
T3 et T4	20	20
T4 Sub et Sd	10	10
T5	2	2,4
T5 Sub et Sd	0	0
TOTAL	62	62,7

Nombre de logements standards N = 62,7

Calcul en Semi-accumulation

Nb	62,7	(nbre logements pondérés)
S1*	0,28	S2* 0,45
S3*	0,51	
Puissance	1,98 kW/lgt	C= 31 Litres/Logement
P Total	125 kW	* $C \times (V - 30) \times 0,02$
Balcons	1943,70 Litres	soit 1 x 2000 L

PRECONISATIONS:

Puissance Chauffage (MOC SUBSTITUÉE)	141 kW	Par défaut 2,25 Kw / lgt. ou valeur à entrer
Coeff (pompe)	1	Valeur égale (ou 0) si non connu
0,8 max	141 kW	
Puissance ECS	125 kW	
TOTAL Chauffage	266 kW	
Chauffière 2 chauffières de 130kW type VAREPÉE de chez ATLANTIC ou équivalent		
Balcons: 1 ballon de 2000L de type COSHYDRO de chez ATLANTIC ou équivalent		



05/04/2019

## ANTONY LECLERC

Construction d'un ensemble immobilier comprenant 26 logements, sur 2 niveaux de sous-sol à destination de parking (50 places)

217025 Avenue de la Division Leclerc - 93160 ANTONY

SNC LNC UPSILON PROMOTION (ANTONY LECLERC)

### DIMENSIONNEMENT DES VENTILATIONS HAUTES ET BASSES EN SOUS-SOL

Préalablement réalisé suivant Arrêté du 10 Juin 2013 modifiant l'arrêté du 31 Janvier 1989 relatif à la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation (voir en annexes)

NIVEAU:	SOUS-SOL -1	
Stationnement véhicules	places	25
Stationnement deux roues	places	0

Arrivée d'air neuf naturelle par disposition de tirage mécanique

Évacuation naturelle	6,90	dm <sup>3</sup> /véhicule
Pourcentage	1,30	

VENTILATIONS BASSES

Désignation	Nb de places (équivalent)	Surface utile grille (m <sup>2</sup> )	Surface utile grille (m <sup>2</sup> )
VB1	11	3,95	0,95
VB2	7	4,41	0,55
VB3	11	3,64	0,54
VB4		3,90	0,30
TOTAL	29	1,74	2,26

Ventilation mécanique

Q <sub>vent</sub>	600 m <sup>3</sup> / h / véhicule
Modèle	Ventilateur Hélicoïde HÉLIONE 1200 des Établissements AIDEI, ou équivalent
Vitesse	5 m/s
Débit horaire	17400 m <sup>3</sup> / h

VENTILATIONS HAUTES

Désignation	Nb de places (équivalent)	Surface utile grille (m <sup>2</sup> )	Modèle
VH1	29	3,97	HÉLIONE 1200
VH2		3,90	
TOTAL	29	3,97	